

Ecole publique primaire
La Roche Blanche
Rue de la Roche Blanche
44350 – SAINT- MOLF

☎ : 02.40.62.59.69

✉ : ce.0440865b@ac-nantes.fr

PROCES VERBAL du CONSEIL D'ECOLE n°1 du 17 novembre 2016

Le quorum étant atteint, la séance débute à 18 h 00.

La secrétaire de séance est Melle Camile CHERRIER (enseignante)

La présidence du conseil est assurée par **Mme Gérard Christine**, Directrice de l'école.

Membres absents excusés : Mme Rozier (Inspectrice de l'Education Nationale), Mmes Tougeron, Bermond et Van den Herreweghe (enseignantes), le RASED, M. Le Maire de Saint Molf.

Membres présents :

Membres de la municipalité : Mr Chezeau (directeur des services techniques), Mr Brehat (Encadrement cadre de vie travaux/environnement), Mme Blaffa-Lecorre (adjointe sociale enfance/jeunesse), Mr Paillet (Service enfant jeunesse)

Représentants des Parents d'élèves : Mmes Iciaga, Foreau, Thobie et Mrs Mickolajczk, Eycken, Richard.

Enseignants : Mmes Girard-Perrigault, Meunier, Treillard, Micou, Janel, Guichet, Cherrier.

Atslems : Mmes Bernadette Le Fur, Béatrice Berthe, Nadine Perron

1 - Approbation du compte rendu du Conseil d'école n°3 du 06/06/2016

Mme Gérard propose au conseil l'approbation du compte-rendu du Conseil d'école n° 3 du 06/06/2016.

Celui-ci est approuvé.

2 - Conseil d'enfants

Les enfants ont émis leurs demandes suite au conseil d'enfants. Pendant ce conseil, ils demandent :

- des traçages des terrains de Basket, Football et une ou deux marelles.
- un deuxième panier de basket.

Réponse : La municipalité répond que des nouvelles normes sont d'actualités, les paniers de basket doivent être fixés au sol ou au mur. Les élèves doivent donc décider précisément l'endroit dans lequel ils doivent se situer.

Les élèves sont également gênés par l'heure de rentrée à l'école de la cantine. Ils n'ont pas le temps de se défouler ni de passer aux toilettes. Ils pensent que les plats sont servis trop tard. Les élèves demandent de rentrer dans l'enceinte de l'école à l'heure. Il est même arrivé qu'ils rentrent alors que les cours étaient commencés.

Réponse : Les animateurs n'ont qu'un court temps entre 13h20 et 13h30 pour sortir de la cantine et rentrer dans l'école. L'organisation telle qu'elle est ne peut pas être modifiée avec les deux services, le tri de la nourriture et le passage aux toilettes. Une demande auprès des animateurs d'être plus

rigoureux va être faite. L'équipe enseignante va réfléchir sur un changement d'horaire de l'école afin de leur permettre d'avoir une récréation avant de rentrer en classe.

Les représentants des parents d'élèves ont fait la demande d'assister à un créneau de cantine afin de percevoir les problèmes et de trouver une solution en équipe.

Cette problématique sera revue lors d'un prochain conseil d'école après discussion en conseil des maîtres.

Un problème remonte du conseils d'enfants. Des adolescents viennent sur la cour de l'école en dehors des heures d'ouverture et dégradent le panier de basket ainsi que les jeux de cour. La municipalité propose aux parents d'élèves de prendre des photographies lorsque ceux-ci les aperçoivent sur la cour afin de leur faire parvenir un avertissement.

Les délégués des élèves demandent à ce que les services de cour soient respectés. Ce problème a déjà été évoqué en conseil des maîtres. Des élèves de chaque classe seront responsables du rangement et du respect des services.

Les délégués font remonter au conseil d'école une mauvaise ambiance entre les élèves de l'école publique et de l'école privée lors du temps de cantine et souhaiteraient que cela s'améliore.

Les élèves évoquent que les pneus des vélos ont été crevés et que des vols sont survenus. Les portes du local sont néanmoins fermées, mais des adolescents montent par dessus le grillage. Un représentant des parents d'élèves proposent de clôturer davantage ce local.

3- Elections et représentants de parents d'élèves

Cette année, les horaires ont été modifiées pour avoir plus de participations pour les votes. Cela n'a rien changé en terme d'effectifs c'est-à-dire 26,86% de votants : 283 inscrits, 76 votants dont 5 votes nuls. Il n'y avait que 6 candidats pour 8 sièges.

4- Effectifs

Effectifs légèrement en baisse avec 192 élèves inscrits répartis comme suit :

TPS et PS : 7 TPS + 20 PS

MS : 23

GS-CP : 15 GS + 6 CP

CP : 22

CE1 : 23

CE2 : 25

CM1 : 22

CM2 : 29

Au prochain conseil d'école, les prévisions seront plus claires, pour le moment pas de prévisions de faites.

5 – Bilan journée rencontre des 2 écoles

Cette ½ journée de 10h30 à 13h30, a été prévue pour palier aux difficultés de relations entre les élèves de Saint François et de la Roche Blanche et organisée par le service enfance jeunesse.

Le déroulement de cette journée s'est bien passé, les élèves se sont investis, nous avons eu un bon retour de la part des élèves. La journée a été appréciée par tous les enfants. Néanmoins, les relations n'ont pas beaucoup évolués. Une rivalité entre les deux écoles est toujours d'actualité, de la part des deux parties.

Les enseignants ont également trouvé que le bilan de cette journée a été positif sur le moment mais sans évolution notable. Une journée de ce type pourrait avoir lieu à nouveau chaque année voire en fin d'année. Cette initiative est saluée par tous les membres du conseil d'école.

6- Pause méridienne

Déjà traitée par le conseils d'enfants.

7- Salle de motricité/salle des maîtres

La salle des maîtres se situe désormais dans le modulaire élémentaire préfabriqué. Les enseignants demandent à nouveau une salle de motricité, ceci depuis 2004. Les créneaux de gymnase sont totalement inadaptés pour les enseignants (des créneaux pendant les récréations, pas beaucoup de créneaux lors de la période d'hiver). La municipalité répond que ceux-ci vont certainement évoluer, c'est en discussion.

8 - Plan Particulier de Mise en Sécurité (P.P.M.S.)

Les enseignants ont réalisé un exercice attentat intrusion avant les vacances. D'autres exercices seront à nouveau réalisés dans l'année (confinement). Cet exercice a été préparé en amont dans chaque classe, en maternelle et en élémentaire. En maternelle, cet exercice s'est très bien déroulé même si les élèves n'étaient pas rassurés. Celui-ci a été préparé à partir d'un album. En élémentaire, l'exercice s'est également bien déroulé. Certains élèves ont eu peur mais ont été rassurés par les enseignants et la directrice lors du bilan de cet exercice. Les délégués des parents d'élèves s'interrogent sur la réalisation d'un exercice au moment de la récréation. Cette question sera abordée en conseil de maîtres afin de réfléchir à cette possibilité. Un problème pour signaler une intrusion existe : les enseignants n'ont pas toujours leurs téléphones sur eux en classe.

9 – Informatique

Les travaux de câblage ont été effectués cet été. Début septembre, l'informatique fonctionnait avec le réseau puis le serveur a eu un dysfonctionnement. De mi-septembre à mi-novembre les enseignants n'ont pas pu travailler le numérique avec les élèves. Un nouveau serveur a été mis en place en mi-novembre. La directrice a fait appel à la maintenance pour régler ce problème de serveur. Cependant, en Wifi, le réseau n'est pas suffisant et l'accès à internet n'est pas exploitable avec les élèves. Les enseignants demandent une solution afin de permettre à chacun d'avoir accès à internet (des boîtiers par classe pour avoir un réseau Wifi). Le projet de la classe de CM1 sur le Vendée Globe a été compromis à cause de ce problème technique.

La protection parentale pourrait être modifiée selon les enseignants. Il y a trop de protection et ils n'ont pas accès à certaines vidéos pédagogiquement intéressantes. Les représentants de la mairie ne comprennent pas car la protection parentale ne devrait pas fonctionner comme ça et essaieront de régler ce problème technique.

Le projet « école connectée » a été accepté : subvention pour la municipalité de 4000 € pour 12 postes sur un chariot connecté et 500 € (versés au collègue) pour l'achat de logiciel. La commande pourrait arriver en fin d'année civile.

Chaque classe sera équipée par la suite de T.B.I. selon un calendrier prévisionnel.

10 - Travaux divers

Les travaux pour faciliter l'accès des personnes en situation de handicap ne peuvent pas aboutir cette année car ceux-ci coûtent trop cher et il n'y a pas eu de subventions (rampes, toilettes handicapés, portes).

Les délégués des parents d'élèves souhaitent connaître ce qu'il en est de travaux demandés précédemment :

- Le visiophone pour le portail coûte très cher : 15 000 euros, c'est donc en cours.
- La pose du câblage informatique : fait cet été
- La classe de CE1 a été entièrement renouvée (peinture)
- Le bac à sable des maternelles est équipé d'un nouveau filet pour éviter les diverses déjections.

Les enseignantes constatent qu'il n'y a pas d'eau chaude dans leur classe, ce qui est problématique pour le lavage du matériel et des élèves (en maternelle). L'eau chaude a peut-être été coupée lorsque les ATSEM ont reçu des produits de nettoyage sans la nécessité d'eau chaude.

Les enseignants redemandent pour la maternelle, l'insonorisation de la classe de GS/CP.

11 – Questions diverses

- Les parents d'élèves demandent un cendrier et une poubelle à la sortie de l'école.
- Le stationnement illicite aux abords de l'école est problématique alors qu'il y a un immense parking. Certains parents se garent au plus près, sur les passages piétons ou dans des endroits dangereux. Les parents demandent une sécurité renforcée aux abords de l'école à la sortie. La commune va réfléchir à cette question d'insécurité tout en sachant que des aménagements de trottoirs vont être effectués sur la rue de la Roche Blanche et peut-être y remédier. Des communes avoisinantes réfléchissent pour mutualiser leurs moyens en policiers municipaux pour effectuer à des rondes autour des écoles.
Un courrier d'avertissement peut également être envoyé aux parents. Les enseignants pourraient également informer les parents des risques liés au stationnements dangereux.
- Les parents d'élèves demandent des explications concernant le virus d'aphte qui a touché l'école maternelle en début d'année. Les enseignants ne pouvaient pas faire grand chose à part se fier à l'avis du médecin, faire attention aux règles d'hygiène...etc. Un mot d'information a été distribué afin d'informer et limiter les cas.
- Les parents avaient fait la demande d'un sapin de Noël, ce qui a été accepté. Il sera placé dans la cour et décoré par les enfants.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 10

La Présidente

La Secrétaire de séance

C.GERARD

C. CHERRIER

N.B. : date prévisionnelle du Conseil d'école n° 2 : le lundi 06/03/2017